



Procès-verbal de la 89ème Assemblée des Membres
du 28 février 2026
à Marin-Epagnier NE

Approuvé par le comité
à l'attention de l'assemblée des membres
le 23.04.2026

Durée :	09 h 30 – 12 h 30	
Convocation par :	Comité de l'ARY	
Présidence :	Gallus Zosso	
Organisateur de l'AM :	Yodleur Club St-Blaise-Neuchâtel de St.-Blaise avec la présidente du comité d'organisation Odile Mast	
Procès-verbal :	Christoph Zimmermann	
Traduction :	Ernest Römer	
Invités d'honneur présents :	Présidente centrale AFY – Karin Niederberger Secrétaire central AFY – Hector Herzig Responsable du contrôle des honneurs AFY – Josef Iten	
Délégués des sous-associations :	BKJV	Daria Occhini
	ZSVJ	Patrick Roth
	NOSJV	Daniela Hirt
	NWSJV	Angela Huber
Représentants des autorités :	Conseiller National – Yvan Pahud Conseiller d'État du Canton de Neuchâtel et vice-président du conseil d'État – Frédéric Mairy Conseiller Communal de la Commune de Laténa NE – Laurent Amez-Droz	
Marraine du drapeau ARY :	Susanne Herren	
Banneret de l'ARY :	Fernando Tannast	
Dames d'honneur :	Elisabeth Fritz Fanny Känzig	
Délégation du CO de la Fête de Yodel de ARY 2027 à Château-d'Oex VD :	Présidente du CO – Mary-Jo Rossier Vice-présidente du CO – Isabelle Denis Membre du CO et initiateur – Luc Vuilleumier Membre du CO – Claude Schnegg Membre du CO – Christelle Lenoir	
Délégué du CO de la Fête des Yodel de l'AFY 2026 à Bâle :	Membre du CO, Thomas P. von Arx	
Délégation du CO de la 1ère Fête Fédérale de Yodel des jeunes 2026 à Grindelwald :	Présidente du CO – Heidi Schlunegger-Friedli Membre du CO – Nicole Winkler	
Membres d'honneur présents :	Antje Burri Paul Herren Peter Loretan Alain Meuwly Christian Venetz Titus von Arx Kuno Zbinden	Alois Gilli Gilbert Kolly Marie-Louise Merz Andrea Pürro-Jungo Irene von Arx Hansrüedi Zbinden
Membre honoraires présent :	Judith Buchs	Alain Leuenberger

Rapporteur ARY :	Alain Leuenberger	pour l'UFY, cantons GE/NE/VD/JU
Réviseurs des comptes de l'ARY :	Roland Riedo Annelise Oppliger	
Excusés :	Gion Huonder Josef In-Albon Hugo Lehmann Ruth Massonet Willy Cevey Philippe Trinchan Caroline Favre Beat Bächler, Rechthalten FR Reto Stadelmann, Château-d'Oex VD Jean-Marie Vonlanthen, Avry-sur-Matran FR Fritz Thomi, Yverdon-les-Bains VD Marco Gurten, Mund VS Roger Schuwey – Im Fang FR	Membre d'honneur, parrain du drapeau Membre d'honneur Membre d'honneur Membre honoraire Membre honoraire Service de la culture canton de FR Service de la culture canton du VS

C'est sur la mélodie d'ouverture « Raron 2024 » de Florian Burgener, sous la direction de Christofer Borloz, que les joueurs et joueuses de cor des Alpes ainsi que les lanceurs et lanceuses de drapeaux ouvrent cette assemblée des membres.

Au nom du comité de l'association et des organisateurs, le Yodleur Club St-Blaise-Neuchâtel, le président de l'ARY, Gallus Zosso, souhaite une chaleureuse bienvenue à tous à la 89^{ème} assemblée ordinaire des membres à Marin-Épagnier.

L'assemblée des membres se déroule alternativement en allemand et en français, les interventions étant projetées dans l'autre langue. Les deux langues sont également utilisées lors de la cérémonie des hommages aux vétérans.

Les membres du Yodleur Club de St-Blaise-Neuchâtel et leur présidente, Odile Mast, organisatrice de cette assemblée des membres, se sont souciés de mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'Espace Perrier de Marin-Épagnier (NE) et ont décoré la salle de manière festive. Avec entrain, le président de l'ARY, Gallus Zosso, leur adresse d'emblée les remerciements les plus chaleureux de l'assemblée et du comité.

Sous la direction de Pascal Freiburghaus, le chant d'ouverture « Kamerade », composé par Matthias Zogg, sera interprété par l'assemblée. Les paroles seront projetées sur l'écran.

L'invitation à l'Assemblée des membres de ce jour a été envoyée dans les délais, conformément aux articles 10, 11 et 12 des statuts de l'ARY.

En l'absence d'objections ou de remarques concernant l'ordre du jour, Gallus Zosso déclare l'assemblée ordinaire des membres ouverte. Le président Gallus Zosso donne la parole à Odile Mast, présidente du comité d'organisation du Yodleur Club St.-Blaise.

Intervention : Au nom du Yodleur Club St-Blaise - Neuchâtel, Odile Mast souhaite la bienvenue à tous les participants présents ce jour. Elle donne les informations nécessaires sur le bon déroulement de la journée et souhaite à toutes et à tous une bonne assemblée des membres.

Gallus Zosso remercie Odile Mast pour ses mots de bienvenue et rappelle à tous ceux qui n'ont pas encore acheté leur carte de banquet ou qui n'ont pas remis ou rempli la carte d'invitation doivent le faire le plus rapidement possible.

Explications : Tous les membres présents en possession de la carte de vote verte ont le droit de vote. Lors des votes et des élections, le comité propose, conformément à l'article 13 des statuts de l'ARY, un scrutin à main levée. Un scrutin à bulletin secret peut être demandé si au moins un quart des membres présents ayant le droit de vote en font la demande.

Interventions : Ne sont pas demandés.

Vote et décision :	La proposition du comité du « vote à main levée » lors des votations et des élections, conformément à l'art. 13 des statuts de ARY, est approuvée à l'unanimité.
---------------------------	---

Explications : L'ordre du jour de cette assemblée des membres a été envoyé dans les délais avec l'invitation. Aucune modification ni proposition écrite n'a été reçue.

Interventions : Ne sont pas demandés.

Vote et décision :	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
---------------------------	--

Pt. 1 / Ordre du jour	Salutations et communications
------------------------------	--------------------------------------

Explications : Le président de l'ARY, Gallus Zosso, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, comme indiqué à la page 2 du procès-verbal, ainsi qu'à tous les accompagnants, tous les membres actifs, à tous les bénévoles, aux camarades du Yodleur Club St-Blaise - Neuchâtel, à tous les invités et à toutes les personnes conviées.

Pt. 2 / Ordre du jour	Élection du bureau de vote et des scrutateurs
------------------------------	--

Explications : Le comité propose les personnes suivantes comme membres du bureau de vote : Christoph Zimmermann (chef), Urs Schweizer et Franziska Monney.

Vote et décision :	La proposition du bureau de vote est approuvée à l'unanimité
---------------------------	---

Explications : Christoph Zimmermann, chef du bureau électoral, propose les personnes suivantes comme scrutateurs :
Judith Buchs, Josef Neuhaus, Oskar Schild, Huguette Bertschy et Jean-Louis Rudaz.

Vote et décision :	Les délégués approuvent à l'unanimité l'élection des scrutateurs
---------------------------	---

Pt. 3 / Ordre du jour Procès-verbal de l'AD 2025 à Planfayon FR

Explications : Le procès-verbal de l'AD 2025, qui s'est tenue le 22 février 2025 à Planfayon, a été adopté par le comité lors de sa séance du 17 avril 2025 à l'intention de l'Assemblée des délégués. Celui-ci a été publié sur le site Internet et mis à disposition. La lecture en a été renoncée.

Vote et décision :	Le procès-verbal de la 88^{ème} AD 2025 du 22 février 2025 à Planfayon est approuvé à l'unanimité. Des remerciements sont adressés à son auteur, Christoph Zimmermann, et à son traducteur, Ernest Römer.
---------------------------	--

Pt. 4 / Ordre du jour Rapport annuel du président

Explications : *Le service a été suspendu durant le point 4 de l'ordre du jour.* Le rapport annuel a été lu par le président Gallus Zosso et sera joint au procès-verbal de l'AM. Ce rapport annuel est notamment disponible en allemand et en français sur le site internet. Lors de l'hommage aux disparus, une grande bougie est allumée pour tous ceux qui nous ont quitté. Ils nous ont quittés pour l'éternité :

Monsieur	Broch	Franz	Prilly VD	1938
Monsieur	Grin	Alain	Pully VD	1948
Monsieur	Henchoz	Marcel	Pully VD	1938
Monsieur	Hutter	Ludwig	Lalden VS	1927
Monsieur	Leiggener	Othmar	Ausserberg VS	1934
Monsieur	Miserez	Stanislas	Saint-Julien-en Genevois France	1937
Monsieur	Neuhaus	Paul	Plasselb FR	1944
Monsieur	Stucki	Hermann	Münsingen BE	1930
Monsieur	Schuwey	Michael	Jaun FR	1985
Monsieur	Vonlanthen	Max	Ueberstorf FR	1954
Monsieur	Vaney	Charles	Lutry FD	1924
Monsieur	Wetzel	Jörg	Kerzers FR	1968

En l'honneur des défunts, les camarades du Yodleur Club St-Blaise - Neuchâtel chantent le « Glogge-Jutz », de Thori Schnyder, sous la direction de Pascal Freiburghaus.

Interventions : Au nom de toutes les personnes présentes, le vice-président Urs Schweizer remercie le président Gallus Zosso pour son grand et précieux travail en faveur de l'ARY.

Vote et décision :	Le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité par de vifs applaudissements et des remerciements lui sont adressés
---------------------------	--

Explications : Gallus Zosso est particulièrement heureux d'accueillir Frédéric Mairy, vice-président du Conseil d'État du canton de Neuchâtel et chef du Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS), et de lui donner la parole.

Interventions : Frédéric Mairy, vice-président du Conseil d'État du canton de Neuchâtel, nous transmet les salutations du canton de Neuchâtel et nous livre de nombreuses informations utiles et intéressantes du canton.

Gallus Zosso remercie Frédéric Mairy, vice-président du Conseil d'État du canton de Neuchâtel, pour ses explications et informations intéressantes et captivantes.

Pt. 5 / Ordre du jour Mutations

Explications : Le responsable des mutations Christoph Zimmermann informe sur l'effectif des membres de l'ARY au 31 décembre 2025 comme suit :

Yodleuses et yodleurs	1079
Joueuses et joueurs de cor des Alpes	257
Lanceuses et lanceurs de drapeau	50
Amis et donateurs	4

Membres du comité de l'ARY	7
Membres d'honneur de l'ARY	21
Membres d'honneur de l'AFY	6
Membres honoraires de l'ARY	10
Membres honoraires de l'AFY	10
Vétéranes et vétérans d'honneur	52
Vétéranes et vétérans	355

Groupe de yodleurs	46
Groupes de la relève	9

Interventions : Gallus Zosso remercie Christoph Zimmermann pour ses explications et son travail consciencieux en tant qu'administrateur et responsable des mutations.

Toutes les mutations seront désormais effectuées de manière centralisée par l'administration centrale de l'Association Fédérale des Yodleurs (mutations). Monsieur Benedikt Felder est le responsable direct pour l'Association Romande des Yodleurs. Pendant la période de transition, il sera secondé par Christoph Zimmermann.

Explications : Gallus Zosso est particulièrement heureux d'accueillir Laurent Amez-Droz, conseiller communal de Laténa (NE), et de lui donner la parole.

Interventions : Le conseiller communal Laurent Amez-Droz nous transmet les salutations de la commune et nous fait découvrir la commune de Laténa (NE) à travers des chiffres et des faits marquants.

Gallus Zosso remercie le conseiller communal Laurent Amez-Droz pour ses explications et informations intéressantes et sympathiques. À l'issue de l'assemblée des membres, la commune de Laténa (NE) offre l'apéritif, ce dont Gallus Zosso la remercie chaleureusement.

Pt. 6 / Ordre du jour	Nombre de membres ayant le droit de vote
------------------------------	---

Explications : Les scrutateurs et scrutatrices comptent les membres ayant le droit de vote présents dans la salle, et le responsable du bureau de vote, Christoph Zimmermann, peut annoncer à l'assemblée des membres qu'il y a au total 149 membres présents ayant le droit de vote.

Pt. 7 / Ordre du jour	32^{ème} Fête Romande de Yodel 2027 à Château-d'Oex (VD) Présentation par le CO
------------------------------	--

Explications : Afin de présenter le programme et de transmettre des informations sur la 32^{ème} Fête Romande de Yodel, qui se tiendra du 2 au 4 juillet 2027 à Château-d'Oex (VD), Gallus Zosso invite la présidente du comité d'organisation, Mary-Jo Rossier, et la vice-présidente, Isabelle Denis, à monter sur scène.

Interventions : La présidente du comité d'organisation, Mary-Jo Rossier, et la vice-présidente du comité d'organisation, Isabelle Denis, présentent et informent l'assemblée des membres de l'état d'avancement des travaux préparatoires.

Les joueurs et joueuses de cor des Alpes de la WABV/ARCD A encadreront cette assemblée en interprétant la mélodie « Choral 21 » d'Armin Zollet, sous la direction d'Armin Zollet. Les lanceurs et lanceuses de drapeaux feront une démonstration magistrale de leur art au son des magnifiques notes des cors des Alpes.

Pt. 8 / Ordre du jour	Remise des comptes 2025 / Finances
------------------------------	---

Explications : Gallus Zosso donne la parole au caissier Ernest Römer pour commenter les comptes annuels 2025.

Interventions : 8.1 – Comptes de l'association 2025
Ernest Römer présente les comptes annuels 2025 et les écarts par rapport au budget 2025. Les recettes s'élèvent à CHF 39'991.45 et les dépenses à CHF 38'324.11, ce qui se traduit par un bénéfice de CHF 1'667.04.
Le total du bilan au 31 décembre 2025 s'élève à CHF 91'261.73.

Discussions : Ernest Römer répond de manière compétente et satisfaisante à toutes les questions posées par les membres de l'assemblée.

Explications : 8.2 – Fonds du drapeau
Au 31 décembre 2025, le fonds du drapeau s'élève désormais à CHF 10'200.-.

Discussions : La parole n'est pas demandée.

Explications : 8.3 Rapport de vérification des comptes
Le rapport des vérificateurs est présenté par le vérificateur Roland Riedo. Conformément à l'article 15 des statuts, Roland Riedo et Annelise Oppliger ont vérifié les comptes de l'association pour l'exercice 2025. La comptabilité est tenue de manière régulière, claire et correcte. Les pièces justificatives sont disponibles et concordent avec les écritures comptables. Les vérificateurs recommandent à l'assemblée générale d'approuver sans réserve les comptes annuels 2025 et de donner décharge au trésorier et au comité.

Interventions : La parole n'est pas demandée.

Vote et décision :	Les comptes annuels 2025 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier Ernest Römer ainsi qu'au comité
---------------------------	---

Explications : 8.4 - Budget 2026
Le budget 2026 a été envoyé aux membres de l'association avec l'invitation. Ernest Römer présente ce budget, qui se situe dans le cadre habituel et prévoit un excédent de recettes de CHF 2'500.-.

Discussions : Ernest Römer répond avec compétence et de manière satisfaisante à toutes les questions posées par les membres de l'assemblée générale.

Vote et décision :	Le budget 2026 est approuvé à l'unanimité et les remerciements sont adressés au caissier Ernest Römer
---------------------------	--

Gallus Zosso remercie l'assemblée pour son soutien au comité et pour la grande confiance qu'il lui témoigne. Il remercie également le caissier Ernest pour son grand travail et informe que le comité s'efforce toujours de respecter le budget.

Explications : À ce point de l'ordre du jour, Gallus Zosso donne la parole à Karin Niederberger, présidente centrale de l'AFY.

Interventions : La présidente centrale de l'AFY, Karin Niederberger, transmet les salutations de l'AFY et remercie tout le monde pour leur grand engagement et leur enthousiasme envers les traditions vivantes que sont le yodel, le cor des Alpes et le lancer de drapeau. L'engagement de tous les membres a contribué à ce que l'UNESCO inscrive le yodel sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Elle invite chaleureusement tout le monde à participer à l'assemblée des délégués 2026 de l'AFY, qui se tiendra le 7 mars 2026 à Uzwil (SG), et conclut par ces mots : « C'est formidable que vous soyez là ».

Gallus Zosso remercie chaleureusement Karin Niederberger pour ses paroles pertinentes.

Pt. 9 / Ordre du jour	Rapport annuel des différentes sections
------------------------------	--

Explications : Le bulletin d'information accompagnant l'invitation à l'assemblée des membres indique déjà que les rapports des responsables de section seront publiés sur le site web de l'ARY à partir du 1er février 2026 ; il n'y a donc pas lieu d'en dire davantage. Aucune autre explication ni information concernant ces rapports n'est souhaitée.

Interventions : Gallus Zosso remercie tous les responsables de section pour leur excellent travail et leur grand engagement, en demandant à l'assemblée de faire un grand et chaleureux applaudissement.

Vote et décision :	Les rapports des sections sont approuvés en commun et remerciés par des applaudissements nourris
---------------------------	---

Explications : Sous ce point de l'ordre du jour, Gallus Zosso donne la parole à Peter Anken.

Interventions : Peter Anken informe l'assemblée des membres, dans les deux langues, du cours de lecture de notes donné en français qui se tiendra du 27 mars 2026 au 24 avril 2026 à La Ferrière (BE).

Par ailleurs, l'assemblée des membres sera informée du cours de yodel organisé le samedi 28 mars 2026 au centre Missione à Naters.

Gallus Zosso remercie Peter Anken pour ces informations et invite vivement les membres à participer à ces cours.

Pt. 10 / Ordre du jour	Assemblée des membres / hommage aux vétérans 27.02.2027 WSJV/ARY Détermination du lieu de la réalisation
-------------------------------	---

Explications : 10.1 – Détermination du lieu de réalisation
Le club de yodel « Zer Tafernu » de Ried-Brig (VS), présidé par Edith Venetz, a posé sa candidature par écrit, le 7 décembre 2025, pour l'organisation de l'assemblée des membres du 27 février 2027 à Ried-Brig.
Le comité a donc renoncé à mettre au concours l'organisation de la prochaine AM.

Interventions : La parole n'est pas demandée.

Vote et décision :	La candidature du Jodlerklub « Zer Tafernu » de Ried-Brig et l'organisation de l'AM du 27 février 2027 à Ried-Brig (VS) sont soutenues à l'unanimité et saluées par de vifs applaudissements
---------------------------	---

Explications : 10.2 – Procédure d'inscription pour l'AM à partir de 2027
1. La procédure d'inscription reste comme auparavant, avec invitation et documents envoyés par courrier.
Charge : environ CHF 2'500.-.

2. La publication sera effectuée dans le journal de l'association «lebendig», les inscriptions peuvent être effectuées par courriel, par téléphone, etc. Charge : environ CHF 1'000.-.

Interventions : Gallus Zosso répond de manière compétente et satisfaisante à toutes les questions posées par les membres de l'assemblée.

Vote et décision :	L'assemblée des membres approuve à une large majorité la variante 2. Le comité mettra au point la nouvelle procédure d'inscription d'ici l'automne 2026.
---------------------------	---

Pt. 11 / Ordre du jour Élections

Explications : 11.1 – Membres du jury de l'ARY pour la Fête Fédérale de Yodel 2026 à Bâle
Afin de garantir la bonne sécurité de la planification, les noms des membres du jury, qui sont proposés pour les catégories « yodel », « cor des Alpes » et « lancer du drapeau », sont les suivants :

Membres du jury ARY – Section du yodel 2026

Biffiger-Ruppen	Sophie	Naters VS
Bumann	Caroline	Glis VS
Föhn	Daniel	Saas-Almagell VS
Lehner-Mutter	Manuela Maria	Naters VS
Pfammatter Gurten	Dayana	Mund VS
Ritler	Regula	Naters VS
Schmid	Adrian	Fribourg FR
Summermatter	Peter	Naters VS
Bertschy	Erwin	Tafers FR (in Ausbildung)
Mazotti-Lauwiner	Christin	Visp VS (in Ausbildung)

Membres du jury ARY – Section du cor des Alpes 2026

Borloz	Christofer	La Tour-de-Peilz VD
Burgener	Florian	Bitsch VS
Monory	Nathalie	Bieudron (Nendaz) VS
Monory	Patricia	Martigny VS
Crausaz	Fabien	Charmey FR
Scotton	Robert	F-Annecy
Urweider	Silvia	Laupen BE
Zollet	Armin	Bösingen FR
Zollet	Adrian	Heitenried FR
Gantelet	Philippe	F-Seynod-ANNECY
Girod	David	Yverdon-les-Bains VD

Membres du jury ARY – Section du lancer de drapeau 2026

Rudaz	Jean-Louis	Magnedens FR
Ruprecht	Olivier	Düdingen FR
Schneuwly	Marc	Wallenried FR
Schweizer	Urs	Birgisch VS
Volken	Christian-Helga	Unterägeri ZG
Zbinden	Kuno	St. Antoni FR

Discussions : La parole n'est pas demandée.

Vote et décision :	L'assemblée des membres accorde à l'unanimité sa confiance aux membres du jury proposés.
---------------------------	---

Explications : 11.2 – Élection du vérificateur/vérificatrice des comptes de l'ARY
Le Jodlerklub « Zer Tafenu » de Ried-Brig propose Herold Bieler, yodleur, comme vérificateur des comptes.

Interventions : Ne sont pas demandés

Vote et décision :	L'Assemblée des membres soutient la proposition et élit Herold Bieler à l'unanimité comme nouveau vérificateur des comptes de l'ARY.
---------------------------	---

Explications : 11.3 – Délégués de l'ARY/WSJV à l'assemblée générale de l'AFY
Le comité propose, pour les trois prochaines années, les membres suivants comme délégués de l'ARY à l'assemblée générale de l'AFY :

1	Bacquet	Christelle	2400	Le Locle NE
2	Gantelet	Philippe	74600	F-Annecy-Seynod
3	Germiquet	Sabine	1860	Aigle VD
4	Gilli	Alois	1734	Tentlingen FR
5	Graf	Albert	1012	Lausanne VD
6	Herren	Paul	3210	Kerzers FR
7	Hinder	Mägi	74600	F-Annecy Seynod
8	Leuenberger	Alain	1514	Bussy-sur-Moudon VD
9	Monney	Franziska	1713	St. Antoni FR
10	Perazzi-Lauper	Damaris	1347	Le Sentier VD
11	Römer	Ernest	1356	La Russille VD
12	Rudaz	Raphael	1752	Villars-sur-Glâne FR
13	Schild	Oskar	1009	Pully VD
14	Zbinden	Hansrüedi	3904	Naters VS
15	Zimmermann	Christoph	3932	Visperterminen VS
16	Zollet	Armin	3178	Bösingen FR
17	Zollet	Manfred	3178	Bösingen FR

	Reserve			
18	Borloz	Christofer	1814	La Tour-de-Peilz VD

Vote et décision :	L'Assemblée des membres accordé à l'unanimité sa confiance aux délégués proposés pour l'assemblée des délégués de l'AFY pour une durée de trois ans.
---------------------------	---

Pt. 12 / Ordre du jour	Informations sur le système d'évaluation 2.0 dans la section « yodel »
-------------------------------	---

Explications : Peter Summermatter présente le nouveau système d'évaluation 2.0 dans la catégorie « yodel ». Peter Summermatter et Daniel Föhn se tiennent à la disposition des membres pour répondre à leurs questions.

Interventions : Gallus Zosso remercie Peter Summermatter et Daniel Föhn pour les informations fournies et le travail accompli dans le cadre du nouveau système d'évaluation 2.0. Il précise en outre qu'il s'agit ici d'un vote consultatif. L'ARY est la dernière sous-association à se prononcer sur cette question. Toutes les autres soutiennent à une large majorité le nouveau système d'évaluation. De même, dans toutes les autres sous-associations, les anciens classements et notations sont rejetées à une large majorité. Afin d'orienter efficacement ses travaux futurs, la commission du jury nécessite des réponses claires aux questions suivantes :

Vote : 1. Pouvez-vous envisager un tel système d'évaluation pour la catégorie « yodel » ?

Vote et décision :	L'assemblée des membres approuve à une large majorité la mise en place d'un tel système d'évaluation dans la catégorie du yodel
---------------------------	--

Vote : 2. Souhaitez-vous conserver les classements et notations actuelles dans la discipline du yodel ?

Vote et décision :	L'assemblée des membres s'est prononcée à une large majorité en faveur de la suppression des classements et notations actuels dans la section yodel
---------------------------	--

Pt. 12 / Ordre du jour	32^{ème} Fête Fédérale de Yodel du 26 au 28 juin 2026 à Bâle Orientation et présentation
-------------------------------	---

Explications : Gallus Zosso est particulièrement heureux d'accueillir Thomas P. von Arx, membre du CO de la 32^{ème} Fête Fédérale de Yodel 2026 à Bâle, et de lui donner la parole.

Interventions : Thomas P. von Arx, membre du CO, transmet les salutations du CO de la 32^{ème} Fête Fédérale de Yodel de Bâle. La Fête de yodel se tiendra du 26 au 28 juin 2026 en plein cœur de la ville de Bâle, sous la devise : « Ville et campagne à l'unisson ».

Gallus Zosso remercie Thomas P. von Arx pour les informations et les explications concernant la 32^{ème} Fête Fédérale de Yodel 2026 à Bâle.

Explications : Gallus Zosso est particulièrement heureux d'accueillir Heidi Schlunegger-Friedli, présidente du CO de la 1^{ère} Fête Fédérale de Yodel des Jeunes 2026 à Grindelwald (BE), et de lui donner la parole.

Interventions : La présidente du CO, Heidi Schlunegger-Friedli, transmet les salutations du CO de la 1^{ère} Fête Fédérale de Yodel des Jeunes à Grindelwald. Cette fête de yodel aura lieu du 11 au 13 septembre 2026 à Grindelwald (BE) et aura pour devise « À Grindelwald, près des glaciers, nous sommes heureux d'être réunis ».

Gallus Zosso remercie Heidi Schlunegger-Friedli pour les informations et les explications concernant la 1^{ère} Fête Fédérale de Yodel des Jeunes 2026 à Grindelwald.

Pt. 14 / Ordre du jour Requêtes écrites / demandes

Explications : Gallus Zosso informe qu'aucune demande écrite n'a été reçue jusqu'au 31 janvier 2026.

Pt. 15 / Ordre du jour Hommage

Explications : Pour son engagement exceptionnel en faveur de l'ARY au cours des 47 dernières années, le comité propose de nommer **Kurt Welten** de Genève membre d'honneur de l'ARY.
Kurt est né le 8 janvier 1954. Il est membre de l'ARY depuis 1979. Il a également été membre du Jodlerklub « Chüyerbuebe Genf » de 2002 à 2015 et chef de cours du lancer de drapeau de 1995 à 2024. (29 ans).
On lui remet le certificat d'honneur, l'insigne doré de l'ARY et un carton de trois bouteilles de vin.

**Abstimmung und
Beschluss:**

Kurt Welten est nommé membre d'honneur de l'ARY par l'assemblée des membres, à l'unanimité et avec des applaudissements nourris.

Pt. 16 / Ordre du jour Divers

Explications : Sous ce point de l'ordre du jour, Gallus Zosso donne la parole à la présidente du CO, Odile Mast, qui présente la suite du déroulement de la journée. Il remercie également les camarades du Yodleur Club St-Blaise - Neuchâtel pour l'organisation irréprochable de la réunion ainsi que pour l'agréable collaboration dont ils ont fait preuve lors des préparatifs.

Interventions : La parole n'est plus demandée

Remerciements:

Le président adresse ses remerciements aux personnes suivantes :

- Fernando Tannast – banneret de l'association
- Elisabeth Fritz – dame d'honneur
- Fanny Känzig – dame d'honneur
- Odile Mast, présidente ainsi que Ruedi Känzig du Yodleur Club St-Blaise - Neuchâtel, ainsi que tous les membres du club et toutes les personnes qui ont contribué à ce que nous ayons pu passer une journée aussi agréable et chaleureuse ici à Marin-Epagnier (NE)
- Pascal Freiburghaus, directeur des chœurs d'ensemble
- Joël Burri, notre webmaster
- Antje Burri, notre responsable du site
- Alain Leuenberger, rapporteur de l'UFY
- Ses collègues du comité
- Tous les camarades pour leur participation à l'assemblée des membres de ce jour.
- Pour n'oublier personne, il inclut dans ses remerciements tous ceux qui s'engagent d'une manière ou d'une autre pour l'ARY tout au long de l'année.

Gallus Zosso invite à la fin officielle de l'assemblée à chanter la chanson « La Youtse » de l'Abbé Joseph Bovet sous la direction de Pascal Freiburghaus. Les paroles sont projetées sur l'écran.

L'Assemblée des membres se termine à 12 h 30

Association Romande des Yodleurs ARY**Le Président****Gallus Zosso****L'Administrateur****Christoph Zimmermann**



Rapport du président pour l'année 2025

L'année associative

L'année associative que j'ai eu le plaisir de passer avec l'ensemble de mon comité a été une année intéressante, riche en travail et variée pour notre association. Nous avons pu accomplir les tâches et le travail qui nous incombaient grâce aux quatre réunions du comité ainsi qu'à divers appels téléphoniques, conférences et échanges de courriels.

Le 22 février 2025, la famille de l'ARY a eu le plaisir d'accueillir la 88^{ème} assemblée des délégués de l'ARY à Planfayon (FR). L'assemblée des délégués et la cérémonie en l'honneur des vétérans ont été organisées par les camarades du Jodlerklub « Alphüttli » de Planfayon, à la plus grande satisfaction de toutes les personnes présentes.

Je tiens ici à remercier chaleureusement le Jodlerklub « Alphüttli » de Planfayon et son président, Roland Thürler.

À l'occasion de la cérémonie d'hommage aux vétérans, un groupe a été récompensé pour ses 75 ans d'appartenance à l'association, quatre vétérans d'honneur pour leurs 50 ans et 22 vétérans pour leurs 25 ans.

Le 8 mars 2025, la 111^{ème} assemblée des délégués de l'AFY s'est tenue à Ins BE.

L'excellente nouvelle du 11 décembre 2025, qui a annoncé que le yodel avait été classé au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, peut clairement être perçue comme l'apogée de nos coutumes et de nos traditions.

Les représentations

Le comité de l'ARY a eu l'honneur d'assister en délégation aux anniversaires et événements suivants.

05.01.2025	4 ^{ème} Concert de Nouvel-An de l'AFY au KKL à Lucerne LU
18.01.2025	AD de la NOSJV à Kirchberg-Bazenheid SG
25.01.2025	AD de la ZSJV à Nottwil LU
08.02.2025	AD de la BKJV à Schwarzenbach-Huttwil BE
15.02.2025	AD de la NWSJV à Muhen AG
08.03.2025	111 ^{ème} Assemblée des Délégués de l'AFY à Ins BE
16.03.2025	25 ^{ème} anniversaire du chœur de la relève « Chinder und Jugendchörli Sense » à St. Antoni FR
04.05.2025	Challenge des lanceurs de drapeau de l'ARY à Alterswil FR
04.05.2025	Concours de cor des Alpes de l'ARY à Bousens VD
13. – 15.06.2025	Fête des yodleurs de la NWSJV à Reigoldswil BL
20. – 22.06.2025	Fête des yodleurs de la BKJV à Lenk im Simmental BE
27. – 29.06.2025	Fête des yodleurs de la ZSJV à Menznau LU
28.06.2025	75 ^{ème} anniversaire du Jodlerklub « Echo vom Bodemünzi » de Morat
29.06.2025	Rencontre de la Freiburger Jodler Vereinigung à Morat FR
04. – 06.07.2025	Fête des yodleurs de la NOSJV à Altstätten SG
25. – 27.07.2025	Présence au Festival International de cor des Alpes à Nendaz VS
23.08.2025	64 ^{ème} Walliser Jodlertreffen à Mund VS
26.09.2025	42 ^{ème} Assemblée Générale de la Freiburger Jodler Vereinigung à Morat FR
26.10.2025	Berner Jodler Matinee au Casino-Kursaal à Berne BE

02.11.2025	43 ^{ème} Assemblée Générale de l'Association des lanceurs de drapeau de l'ARY à Tavel FR
15.11.2025	10 ^{ème} Assemblée Générale de la WABV-ARCDÀ à Charmey FR
13.12.2025	Célébration « Le yodel devient patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO » à Schwyz SZ

Ces délégations et visites sont toujours très enrichissantes pour les membres du comité qui y participent.

En souvenir

La joie et la tristesse sont étroitement liées. Après tous ces événements et discours joyeux, je voudrais rendre hommage à tous nos camarades qui nous ont quittés pour toujours depuis la dernière assemblée des délégués et qui ne sont plus parmi nous. Il s'agit de :

Monsieur	Broch	Franz	Prilly VD	1938
Monsieur	Grin	Alain	Pully VD	1948
Monsieur	Henchoz	Marcel	Pully VD	1938
Herr	Hutter	Ludwig	Lalden VS	1927
Herr	Leiggener	Othmar	Ausserberg VS	1934
Monsieur	Miserez	Stanislas	Saint-Julien-en-Genevois / France	1937
Herr	Neuhaus	Paul	Plasselb FR	1944
Herr	Stucki	Hermann	Münsingen BE	1930
Herr	Schuwey	Michael	Jaun FR	1985
Herr	Vonlanthen	Max	Ueberstorf FR	1954
Monsieur	Vaney	Charles	Lutry VD	1924
Herr	Wetzel	Jörg	Kerzers FR	1968

Les remerciements

Pour conclure mon rapport annuel, je tiens à exprimer ma gratitude et j'aimerais surtout remercier toutes les personnes qui se sont engagées en faveur de notre association en 2025, quelle que soit la forme que cet engagement ait prise. J'adresse mes remerciements tous particuliers à Urs, Ernest, Franziska, Christoph, Albert et Armin pour leur bonne camaraderie et leur collaboration au cours de l'année écoulée. Un grand merci pour cet excellent travail d'équipe. Je tiens également à remercier nos conjoints et partenaires pour leur compréhension et leur soutien.

Mes remerciements les plus sincères vont également à tous les membres des différentes commissions spécialisées de l'AFY, à notre rapporteur de l'UFY, Alain Leuenberger ainsi qu'à notre porte-drapeau Fernando Tannast et à nos deux vérificateurs des comptes, Leo Imesch et Roland Riedo.

Pour finir, je tiens à remercier toute la famille de l'ARY. Le soutien et la confiance dont je bénéficie, ainsi que l'ensemble du comité, nous honorent énormément.

Je vous souhaite à tous ainsi qu'à moi-même, de nombreux moments agréables et sereins avec nos coutumes et nos traditions au cours de cette nouvelle et encore jeune année associative 2026.

Egerkingen, en février 2026

Votre président : Gallus Zosso